



Changement carte de sejour C E

Par **niorna**, le **12/06/2013 à 12:34**

Bonjour je vie en ITALY depuis de 10 ans. j ai une carte de sejour indetermine je suis actuellement en ALLEMAGNE JE VOUDRAI SAVOIR LES POSSIBILITES POUR LA CARTE

Par **citoyenalpha**, le **13/06/2013 à 10:54**

Bonjourrrnrnles demandes de carte CE se font auprès des autorités du pays dans lequel vous résidez. rnrnEn France ce sont les préfectures qui sont compétentes pour délivrer les cartes CE. rnrnAttention elles ne sont pas contraintes d'accepter, vous devez motiver votre demande de résidence en France.rnrnRestant à votre disposition.

Par **Lag0**, le **21/07/2013 à 09:59**

Bonjour marinecrep,rnrnLe propre de ce forum juridique est justement que les réponses données à un cas particulier peuvent servir à d'autres personnes.rnrnPour ce faire, les réponses doivent donc être apportées sur le forum et visibles de tous et non en privé.rnrnPour éviter le spam, je supprime votre adresse mail...rnrnPS : Veuillez à rédiger correctement vos messages, le langage abrégé type SMS n'est pas de mise sur ce forum (et sur la plupart des autres d'ailleurs...)